

Avis émis le : **11-09-2006**  
Numéro du dossier : **A06-AC-13**

Conformément à :

- \_ la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1),
- x la Loi sur les biens culturels (chapitre IV),
- \_ l'article 89,5 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis.

## DEMANDEUR D'AVIS

Nom : Conseil du patrimoine de Montréal  
Personne contact :  
Adresse : 303, rue Notre-Dame E, 1<sup>er</sup> étage  
Bureau 1.150  
Arrondissement :  
Code postal : H2Y 3Y8  
Téléphone : 514-872-4055  
Télécopieur : 514-872-2235  
Courriel : cpm@ville.montreal.qc.ca

## LIEU VISÉ

Bâtiment ou site visé : Résidence privée  
Adresse : 10 830, boulevard Olympia  
Arrondissement : Ahuntsic-Cartierville  
Lot (s) :  
Statut juridique :  
- Provincial :  
- Municipal : Site du patrimoine Sault-au-Récollet  
- Fédéral :  
Autre reconnaissance :

## NATURE DES TRAVAUX

Modifications à la façade, à la terrasse existante du côté nord.

## Avis du Conseil du patrimoine de Montréal

Le Conseil émet un avis favorable avec commentaires :

il favorise l'utilisation du bois dans les travaux plutôt qu'un matériau d'imitation;

il n'est pas favorable au recouvrement de la brique par un appareillage de bois pour marquer l'entrée.

Le choix des finis et des couleurs des portes d'entrée et de garage devrait tendre à une uniformisation avec les fenêtres existantes.



La présidente

Date : 11 septembre 2006